

Informations communales octobre 2022

Urbanisme

Permis de construire :

GRANDPOIRIER Cindy	Construction d'une maison individuelle	1 impasse Combe Belin
GIRARDET Sandrine	Modification permis de construire	2 impasse Combe Belin

Déclarations préalables :

RACINE Emilien	Construction d'un carport	14 A rue du Stade
BELIARD Denis	Installation de panneaux photovoltaïques	4 Hameau Granges de Vienney

Forêt

Affouage :

Le volume de bois délivré pour l'affouage est sensiblement le même depuis plusieurs années, mais le montant encaissé par la commune a été divisé par deux. Compte-tenu de ce constat, le prix du stère (6 €) ne sera pas modifié mais dorénavant, à l'inscription, le paiement sera de 90 € pour 15 stères estimés et une mesure sera faite, avant la sortie de coupe, pour ajuster le paiement en fonction du nombre de stères façonnés. Cette démarche permet de faire payer le bois réellement coupé. Le Conseil municipal valide cette décision.

Taxe d'aménagement

La loi de finance 2022 dans son article 109 et l'alinéa 8 de l'article L331-2 du code de l'urbanisme, imposent l'obligation aux communes membres de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs (CCPHD) à reverser une partie du produit de la taxe d'aménagement à la CCPHD si celle-ci dispose de la compétence en matière de PLUI.

Les Communes et la CCPHD ont construit un pacte fiscal et financier en 2017 qui prend en compte les investissements et fait participer les communes aux grands projets avec une taxe forfaitaire annuelle par habitants. Lors du Conseil communautaire, le 11 avril 2022, il a été décidé, à l'unanimité, que les communes ne procéderaient pas au partage de cette taxe.

En accord avec cette délibération de la CCPHD, le Conseil municipal valide le non-reversement d'une partie de la taxe d'aménagement.

Périscolaire

La convention qui lie la commune à Familles rurales est arrivée à échéance.

Une nouvelle convention de gestion du périscolaire est proposée pour 4 ans.

Le Conseil municipal valide cette nouvelle convention et autorise le maire à signer les documents nécessaires.

Gestion du personnel

Motion de soutien à la formation des secrétaires de mairie : le métier de secrétaire de mairie est indispensable au fonctionnement des communes rurales, il demeure une fonction trop méconnue et sous-estimée.

Aujourd'hui, le/la secrétaire de mairie doit être polyvalent(e) et répondre à des exigences d'expertise de plus en plus fortes liées tant à l'évolution législative et réglementaire qu'à la dématérialisation de nombreuses activités et procédures. Il est difficile aujourd'hui de faire face au remplacement de ces agents.

Le Centre de gestion du Doubs propose un dispositif de Diplôme Universitaire Gestionnaire Administratif Secrétaire de Mairie en partenariat avec l'Université de Franche-Comté.

Malgré les enjeux relevés, la Région Bourgogne-Franche Comté n'a pas répondu favorablement à la demande de soutien financier, pour cette raison, la session 2022 n'a pas eu lieu, alors que des diplômes similaires se sont ouverts sur le territoire national, forts d'un partenariat avec les Régions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal affirme son soutien à la formation des secrétaires de mairie (Diplôme Universitaire Gestionnaire Administratif Secrétaire de Mairie).

Bâtiments, voirie et terrains communaux

Projets de terrain multisports et voie douce envisagés rue du Stade, le maire présente le chiffrage :

Terrain multisports : 84 754 € HT

Voie douce : 24 245 € HT

Le Conseil municipal autorise le maire à déposer les dossiers de demande de subvention auprès des organismes compétents.

Vestiaires : suite à l'orage du 26 juin, la toiture du bâtiment et les plafonds ont été endommagés. Notre assureur a fait intervenir un expert le 7 septembre pour décider des travaux à réaliser. La salle de convivialité et les toilettes sont interdites d'utilisation pour des raisons de sécurité.

Carrefour : la démolition de l'ancienne mairie a amélioré sensiblement la visibilité, de ce fait à diminuer la dangerosité de l'intersection entre la D 104 et la D 387. Le montant prévisionnel des travaux étant élevé, le Conseil municipal décide de suspendre le projet d'aménagement du carrefour.

Mare forestière : les Fédérations départementales des chasseurs du Doubs, du Territoire de Belfort et de la Haute-Saône en association avec l'agence de l'eau ont validé la remise en état de la mare forestière sur la parcelle D 769 lieu-dit la Lignière. Les travaux sont financés pour 70 % par l'agence de l'eau et 30 % par la Fédération des chasseurs du Doubs. Le Conseil municipal accepte la restauration de cette mare.

Divers

Le Conseil municipal valide la demande de subvention des jeunes sapeurs-pompiers du Plateau pour un montant de 150 €.

Dates à retenir

28 octobre : réunion du Conseil municipal

10 décembre : repas des aînés

Affouage 2022/2023



Inscriptions en mairie :

Du 13 au 22 octobre 2022

Dernier délai

(Aucune inscription ne sera prise après)

Horaires : lundi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h
mardi de 16 à 19h



Vous munir obligatoirement de votre attestation d'assurance affouagiste et responsabilité civile de famille

A l'issue des inscriptions, vous recevrez une facture de 90 €.

Seuls les affouagistes qui auront réglés leur facture pourront participer au tirage

Bibliothèque communale

La bibliothèque est ouverte : Tous les samedis de 10h30 à 11h30
Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 16h30 à 18h00 (**nouveau**)
(Fermeture pendant les vacances scolaires)



Associations

Collecte des journaux

L'association des parents d'élèves vous informe que la collecte des journaux aura lieu dans le local rue du Stade (ancien hangar de la Cuma), les premiers samedis de chaque mois à compter du 8 octobre 2022 de 9h00 à 12h00.



Fête d'Halloween organisée par la MAM et l'APEN



CINÉMA ÉCRAN MOBILE ITINÉRANT

Mardi

25
OCTOBRE

à
17h00

Salle Charles Parisse

NAISEY LES GRANGES



KOATI

De Rodrigo Perez-Castro
Animation - mexicain - 1h32
À PARTIR DE 6 ANS

En Amérique latine, une joyeuse bande d'animaux cohabite en harmonie au pays de Xo, au cœur de la forêt tropicale...

Tarif plein : 5€ / Tarif réduit : 4,20 €



CINÉMA ÉCRAN MOBILE ITINÉRANT

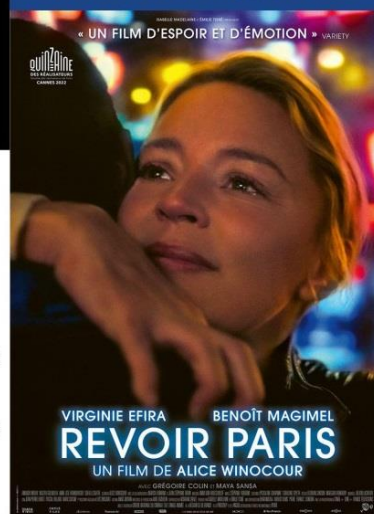
Mardi

25
OCTOBRE

à
20h00

Salle Charles Parisse

NAISEY LES GRANGES



REVOIR PARIS

De Alice Winocour
Avec Virginie Efira, Benoît Magimel,
Grégoire Colin
Drame - français - 1h45

A Paris, Mia est prise dans un attentat dans une brasserie. Trois mois plus tard, alors qu'elle ne se rappelle de l'événement que par bribes, Mia décide d'enquêter dans sa mémoire pour retrouver le chemin d'un bonheur possible..

Tarif plein : 5€ / Tarif réduit : 4,20 €

NE PAS JETER SUR
LA VOIE PUBLIQUE



LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE COLLECTIVITÉ SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêts de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre Commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.



2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre collectivité ou son code postal et cliquez sur le cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Pensez à l'application gratuite « PanneauPocket »